



# PRÉFET DU FINISTÈRE

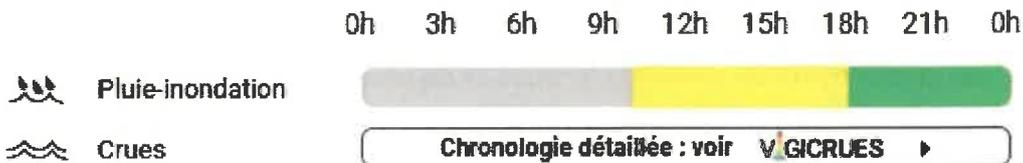
Liberté  
Égalité  
Fraternité

## ALERTE MÉTÉOROLOGIQUE DE NIVEAU JAUNE CRUE POUR LES BASSINS VERSANTS DE LA LAITA, AULNE ET ODET, JAUNE POUR LES PHÉNOMÈNES PLUIES INONDATIONS ET JAUNE VAGUES SUBMERSION

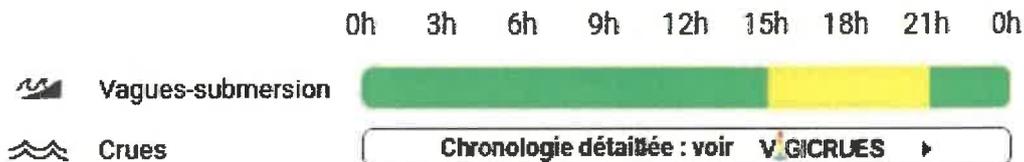
Le préfet du Finistère décide la mise en alerte des maires et services pour les phénomènes suivants en fonction des secteurs concernés au vu des informations transmises par :

- METEO-France

### Aujourd'hui, mercredi 16/10 (heure métropole)



### Demain, jeudi 17/10 (heure métropole)



### Qualification de la situation :

Attention, aujourd'hui, le département du Finistère est en vigilance jaune pour les phénomènes crues et pluie-inondation.

Demain jeudi 17 octobre, il sera en vigilance jaune pour les phénomènes crues et vagues-submersion.

Ce mercredi 16 octobre, les pluies, partout présentes le matin, se raréfient temporairement ensuite, avant de reprendre en fin d'après-midi.

On attend au maximum jusqu'à 25 millimètres de pluie sur la Cornouaille côtière.

Le jeudi 17 octobre, dans un contexte de grandes marées, une longue houle d'Ouest s'amplifie l'après-midi sur la façade atlantique et l'entrée de Manche. La hauteur des vagues attendues reste habituelle pour la saison.

Autour de la marée haute de jeudi après-midi / soirée, la conjonction de hauts niveaux d'eau et de ces vagues d'Ouest peut engendrer des submersions sur les zones les plus sensibles ou basses du littoral des départements placés en vigilance "vagues-submersion" de niveau jaune.

#### Horaires des marées à Brest :

Mercredi soir : 17h00 (coefficient 101)

Jeudi matin : 05h24 (coefficient 107)

Jeudi soir : 17h44 (coefficient 110)

Vendredi matin : 06h06 (coefficient 112)

Vendredi soir : 18h27 (coefficient 112)

### **CONSIGNES**

#### **Le préfet demande aux maires de prendre toutes mesures de prévention des risques :**

- Mettre en place le dispositif de veille permanente de la commune ; préparer l'éventuel déclenchement de son plan communal de sauvegarde (PCS) et de son poste de commandement communal (PCC)
- Alerter / informer la population du phénomène météorologique prévu et des conseils de comportement
- Interdire le cas échéant, certaines manifestations prévues dans leur commune.
- Envisager une évacuation si celle-ci s'avère nécessaire.
- Alerter les gestionnaires de campings à risque et de prendre les mesures appropriées,
- Interdire par arrêté et barrières l'accès piéton et routier au littoral particulièrement exposé aux risques, ainsi que le stationnement.

#### **Le préfet demande en outre aux différents partenaires (maires, services, ...)**

#### **De prendre connaissance des bulletins de prévision ci-joints et de vous informer régulièrement sur :**

- La Météo : [www.meteofrance.com](http://www.meteofrance.com)
- Les Crues : <http://vigicrues.gouv.fr>
- Les Conditions de circulation : [www.bison-fute.gouv.fr](http://www.bison-fute.gouv.fr) , <http://www.finistere.fr/Inforoute29>
- Les Vagues: (prévisions de hauteurs, fréquences et directions): <http://data.shom.fr> (en sélectionnant les rubriques suivantes: données / accéder au catalogue / prévisions océanographiques / vagues: hauteur significative et direction de la mer) ou bien <http://marc.ifremer.fr/resultats/vagues>

#### **De prendre les mesures adéquates en fonction de votre domaine de compétence.**

Fait à Quimper, le 16 octobre 2024

Le préfet,  
Pour le préfet,  
La cheffe du SIDPC,



Sophie LE MAILLOT



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

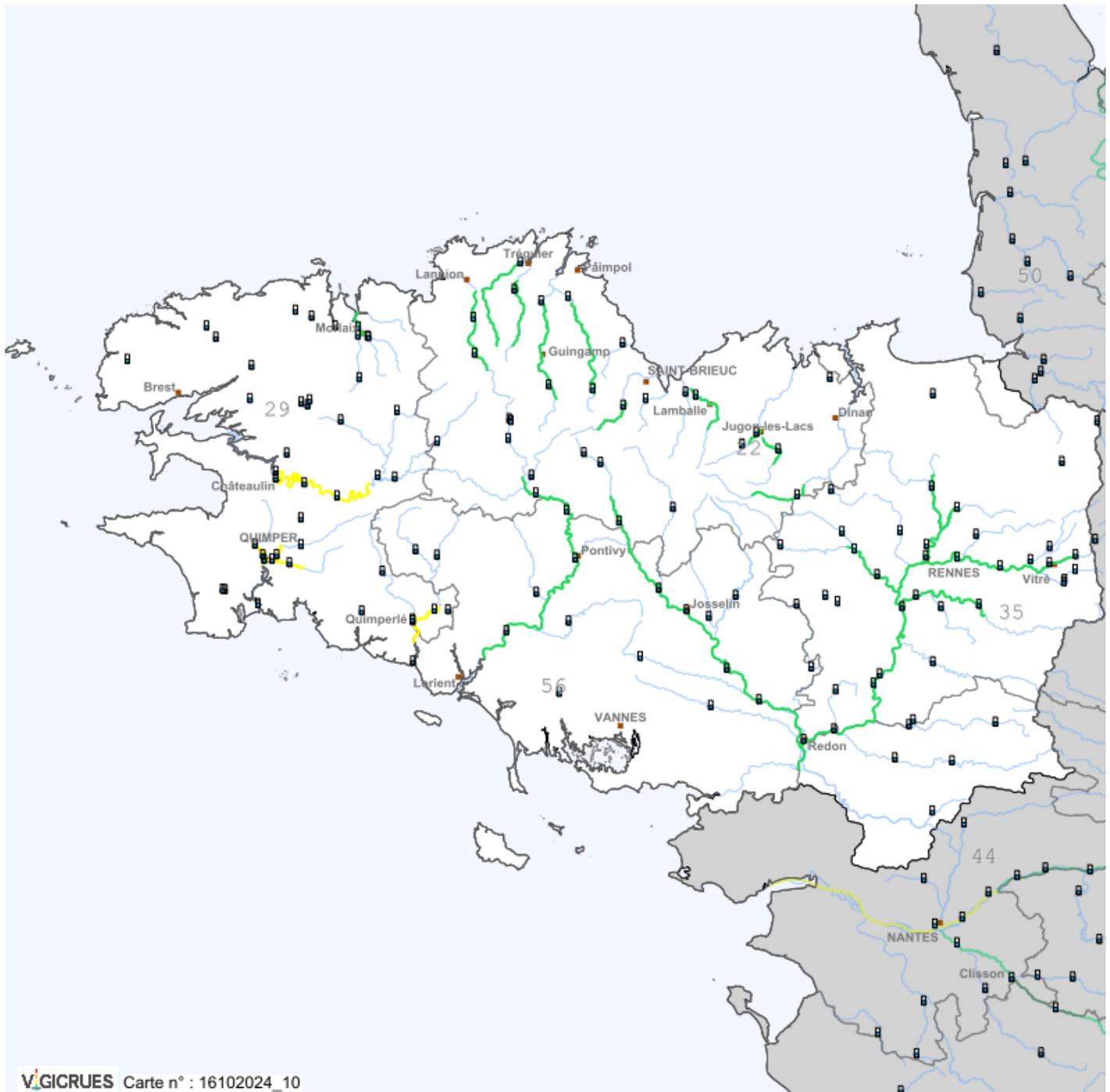
VIGICRUES

## Bulletin local d'information – Vigilance crues

Service de Prévision des Crues : Vilaine-Côtiers Bretons

Bulletin émis le : 16/10/2024 à 09h58

Prochain bulletin au plus tard le : 16/10/2024 à 16h00



**Etat maximal de vigilance sur le territoire : Jaune**

**Fait(s) nouveau(x) :**

Passage en vigilance jaune du tronçon de la LAÏTA

**Qualification de la situation :**

Ce mercredi 16 octobre, maintien en vigilance jaune des tronçons de l'Odet et de l'Aulne, passage en vigilance jaune pour le tronçon de la Laïta. Cet évènement est strictement maritime et correspond aux premiers débordements qui sont attendus ce mercredi 16 octobre au soir, liés aux grandes marées d'octobre. Aujourd'hui, mercredi 16 octobre, les coefficients de marée sont de 95 (matin) et 101 (soir). Le coefficient de marée maximal est attendu ce vendredi 18 octobre à 112 avec de légères surcotes annoncées. Pour le moment, les précipitations attendues ces prochains jours sur la Bretagne ne devraient pas entraîner de réactions fluviales significatives.

**Situation actuelle et évolution prévue :**

Premiers débordements aux heures de pleines mers. Évènement strictement maritime, pas d'influence des précipitations attendues.

**Situation hydrologique par tronçon de cours d'eau :**

Nom du tronçon	Niveau de vigilance
Gouessant - Arguenon - Rance	Vert
Trioux - Leff - Gouët	Vert
Leguer - Guindy - Jaudy	Vert
Morlaix	Vert
Aulne	Jaune
Odet	Jaune
Laïta	Jaune
Blavet	Vert
Oust	Vert
Meu	Vert
Ille - Illet	Vert
Vilaine amont	Vert
Seiche	Vert
Vilaine médiane	Vert
Vilaine aval	Vert

**Tronçon Aulne :** dép (29)

Des débordements d'origine maritime sont à prévoir dans l'estuaire de l'Aulne en particulier à Port Launay de mercredi soir jusqu'à ce week-end. Les débordements prévus seront du même ordre de grandeur que ceux observés mi-septembre lors des précédentes grandes marées.

Débordements modérés strictement maritimes.

**Tronçon Odet :** dép (29)

Des débordements d'origine maritime sont à prévoir dans l'estuaire de l'Odet en particulier à Quimper de mercredi soir jusqu'à ce week-end. Les débordements prévus seront du même ordre de grandeur que ceux observés mi-septembre lors des précédentes grandes marées.

Débordements modérés strictement maritimes.

**Tronçon Laïta :** dép (29)

Des débordements d'origine maritime sont à prévoir dans l'estuaire de la Laïta en particulier à Quimperlé de mercredi soir jusqu'à ce week-end. Les débordements prévus seront du même ordre de grandeur que ceux observés mi-septembre lors des précédentes grandes marées.

Débordements modérés strictement maritimes.

**Conséquences possibles :**

Des montées rapides des eaux et/ou des premiers débordements localisés sont possibles. Les conditions de circulation peuvent être rendues difficiles localement.

**Conseils de comportement :**

Je me tiens informé auprès des autorités. J'évite de pratiquer des activités nautiques. Je ne m'engage pas sur une route immergée, même partiellement.

**Signification des couleurs de vigilance :**

**Rouge** : Risque de crue majeure. Menace directe et généralisée de la sécurité des personnes et des biens.

**Orange** : Risque de crue génératrice de débordements importants susceptibles d'avoir un impact significatif sur la vie collective et la sécurité des biens et des personnes.

**Jaune** : Risque de crue génératrice de débordements et de dommages localisés ou de montée rapide et dangereuse des eaux, nécessitant une vigilance particulière notamment dans le cas d'activités exposées et/ou saisonnières.

**Vert** : Pas de vigilance particulière requise.